

Paris. 5. Dec. 1662. A La Haye ce 30. Novemb. 1662.

Monsieur. J'ay esté bien satisfait de veoir par vostre dernière Depesche du 24. du Courant, les particularitez de vostre dernier entretien avec Monsieur le Tellier, et les devoirs et instances que vous continuez de faire pour arrester le cours des infractions qu'on fait aux droits et a l'autorité du Prince mon petit filz a Orange, et suis bien aise que vous estes aussi servi de La seconde lettre que je vous avois escrite a cette fin, dont nous devons attendre le succès.

J'avois aussi bien pris garde a ce mot de pretendu Parlement d'Orange, que vous avez bien fait de changer, pour les bonnes raisons que vous m'alleguez.

Je remets au Conseil de vous respondre sur le Relief du Seige et autres poincts considerables de vostre depesche, que je leur ay fait voir.

Je vous envoie la copie de La response de Monsieur le Grand Chancelier d'Angleterre, que le dernier Ordinaire m'a apportée, qui n'accorde quires bien a ce que Monsieur le Tellier vous a lasché, touchant le gré du Roy de la Grande Bretagne. Vous y verrez les bonnes promesses qu'il continue de nous faire, dont il faut attendre les effects. Vous voyez comment je ne neglige nuls officiers pour presser la fin de vostre fascheuse negociation,

bien marrie d'en voir si peu de fruit jusqu'ici. Vous
sçavez qu'il ne tient pas a moy. Et quoy qu'il arrive cela
me servira de descharge envers tous. Continuer je vous
 prie, vostre bonne Methode, qui m'est bien agreable, et
tascher mesmes de parler au Roy, si ses Ministres ne nous
procurent bien tost la justice qui se doit, que les reparties
de Monsieur le Tellier me font apprehender, que nous aurons
de la peine a obtenir. Je suis.

Monsieur,

Vostre tres affectueuse
a vous faire service
Anne de Borzege

